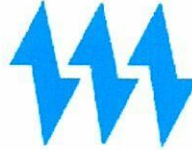


SOMELEC

Date : 14-02-2024

Page : 1/1

SOCIETE MAURITANIENNE D'ELECTRICITE
 SOCIETE AU CAPITAL DE 14 736 416 590 MRU
 siège social : Ilot "C"-Lot N°121 - Avenue Boubacar Ben Amer
 Ksar - Nouakchott- Mauritanie
 BP : 355 - Tél:(00 222)45 25 67 83/ FAX: (00 222)45 25 39 95
 R.C.:N°35699/NIF 30500075
 E-mail:somelec@somelec.mr


**Affichage N° 4829****Prestations de service****DA N° 006-03/CHNM/2024 du 10/01/2024****Date d'ouverture : Jeudi 29 Fevrier 2024 à 12:00****Objet : Appel d'offres****Description : Réhabilitation circuit incendie de la centrale hybride de Nema**

Item	Désignation	Unité	Référence	Quantite
1	Réalisation des travaux de réhabilitation du circuit incendie de la centrale hybride de Nema suivant le cahier de charges ci-joint	U		1
NB : - La visite du lieu est obligatoire. - Voir le cahier de charge ci-joint.				

Votre offre doit tenir compte des conditions suivantes :

- 1) Les prix requis TVA comprise sont fermes et non révisables
- 2) Le délai d'option doit être de trois mois
- 3) Lieu de travaux : **Centrale de Nema**
- 4) **Délai de execution :**
- 5) Votre offre (technique et financière) **en deux copies** doit être présentée sous pli fermé avec mention << Confidentiel et N° Affichage >> **au siège de la Direction des Achats et Approvisionnements Jeudi 29 Fevrier 2024 à 12:00** où elles seront ouvertes en présence des soumissionnaires qui les souhaitent.
- 6) Il est exigé de présenter une fiche technique ou un catalogue pour les produits/services proposés
- 7) Le soumissionnaire doit, s'il est nécessaire, présenter aux utilisateurs un échantillon du matériel proposé
- 8) La SOMELEC peut ne pas donner suite totalement ou partiellement à la présente consultation
- 9) La SOMELEC peut recourir à la procédure du moins disant par item
- 10) Tout fournisseur ne dispose pas d'un **code fournisseur SOMELEC** ne doit pas participer à cette consultation et son offre sera rejetée et toute offre non signée non cachetée sera rejetée

N.B: Le dossier peut être retiré auprès du service des achats de la SOMELEC(DAA)

Directeur Central Approvisionnements et Moyens Généraux
Mohamed El Moctar Mohamed Mahmoud <i>P.i</i>
 <i>14/02/24</i>

CAHIER DES CHARGES

La SOMELEC lance ce cahier de charges de prestation de service de la réhabilitation du circuit incendie de la centrale hybride de Néma

DA n° 006-03/ CHNM/DP/2024, auprès de ses fournisseurs spécialisés dans le domaine de réhabilitation de circuits incendie :

Centrale Hybride de Néma : Circuit incendie de la centrale, réalisé par **WINENERGY**.
Les matériels et les produits nécessaires pour réaliser les travaux de réhabilitation du circuit incendie sont à la charge du soumissionnaire.

Le soumissionnaire postulant devra :

- Acquérir des connaissances et expériences approfondies dans le domaine de réhabilitation des circuits incendie,
- disposer d'un équipement (outillage) approprié à l'exécution des travaux requis,
- Présenter des certificats ou attestations valides par des sources dont été exécutés des travaux similaires.
- Préciser son offre pour la réhabilitation du circuit incendie de la centrale hybride de Néma selon ses compétences et aptitudes dans ce domaine.
- La vitesse d'exécution des travaux doit être exprimée par un délai à préciser.
- Les travaux demandés se font sur site.

Description des services à fournir :

I- Les travaux demandés pour la réhabilitation du circuit incendie sont :

- 1- Vérification de toute la tuyauterie des circuits incendie de la centrale, réparer ou changer les tuyaux si nécessaire.
- 2- Peindre toute la tuyauterie des circuits incendie de la centrale.
- 3- Réparation ou changement et peindre toutes les vannes des circuits incendie de la centrale.
- 4- Vérification de la grande vase de stockage eau incendie et les boîtes à mousse et changement de tous les accessoires défectueux de cette vase de stockage.
- 5- Construction d'un local avec toiture en béton (chambre) de protection de la zone de pompage incendie de dimension 5 m x 4 m.

- 6- Fourniture d'une batterie pour la remise en service du groupe électrogène de la pompe incendie.
- 7- Faire des essais du circuit incendie après les travaux pour s'assurer de l'étanchéité des circuits et le bon fonctionnement des circuits.
- 8- Organiser une formation sur site au profit des agents de la centrale afin de pouvoir s'en servir de l'installation.

II- Type de peinture demandée :

La peinture à utiliser doit être d'une qualité de longue durabilité, de norme internationale ISO12944 (partie 5), de systèmes qui vont de 320 à 360 microns en épaisseur totale.

- Sablage au degré Sa2,5 (ISO 8501), suivi d'un dépolissage complet.
- Application d'une couche primaire époxy riche en zinc BARRIER 80 à 70 µm.
- Application d'une couche époxy intermédiaire de renforcement PENGUARD MIDCOAT MOI à 200 µm.
- Application d'une couche polyuréthane de finition HARDTOP XP à 50 µm de la couleur rouge, soit un total de 320 µm.
- Application d'une couche polyuréthane de finition HARDTOP XP à 60 µm de la couleur rouge, soit un total de 320 µm.

III- RAPPORT :

Le soumissionnaire devra établir une liste des matériels changés et des produits utilisés pendant l'exécution des travaux dans un rapport détaillé de fin des travaux.

IV- GARANTIE :

Le soumissionnaire retenu devra exécuter les phases contractuelles des activités à savoir :

-Une garantie d'une année à partir de la date de réception des travaux, est exigée de tout soumissionnaire.

-Le contractant devra, au cours de cette période, assurer par tous les moyens le bon fonctionnement du circuit incendie. Ainsi en cas de fuite d'eau ou autre anomalie liée à cette réhabilitation de circuit, le contractant devra procéder, sans délai à intervenir, et ceci à ses frais pour étancher la fuite et la remise en marche du circuit.

Pour sa part, la SOMELEC, représentée par le Chef de centrale de Néma, se chargera du suivi et du contrôle de la qualité pour le bon fonctionnement de la mise en exploitation du circuit incendie de la centrale après les travaux.

Directeur Central de Production et du Transport

